

Une très libre adaptation de la méthode Pikas

Le dispositif que nous présentons est très librement inspiré de la méthode Pikas avec laquelle, par rapport aux débuts de nos travaux, nous avons pris quelques distances. Nous résumons ci-dessous nos principaux apports ou modifications que nous avons introduits.

- **Un renforcement des fondements théoriques.** Pour compléter l'appareil conceptuel de la méthode, nous nous sommes largement appuyés sur les travaux de René Girard. Il nous semble en effet essentiel de ne jamais perdre de vue dimension profondément mimétique de l'intimidation : les élèves ne se moquent pas de leurs camarades par méchanceté gratuite mais le plus souvent pour imiter le groupe des pairs. Aussi les professionnels qui s'adressent aux intimidateurs doivent-ils par l'attitude qu'ils adoptent suggérer un autre modèle d'imitation, celui d'une réelle préoccupation pour celui qui ne va pas bien. Nous avons par ailleurs décliné de façon précise le socle de valeurs sur lesquelles la méthode devait impérativement s'appuyer (respect absolu des personnes y compris de celle de l'intimidateur, souci de prendre soin de ceux qui ne vont pas bien, instauration d'un climat de confiance...). Nous avons aussi mis l'accent sur la dimension fondamentalement éducative du dispositif : les élèves ayant pris part à une intimidation doivent toujours être considérés, non pas comme des suspects ou des coupables, mais comme des jeunes gens en formation et donc nécessairement susceptibles de progrès.
- **Un renforcement du travail en direction de la cible.** Le soutien apporté aux victimes nous semble, en effet, être *le grand absent* de la méthode Pikas telle qu'elle a été énoncée dans les textes d'Anatol Pikas comme dans ceux de Ken Rigby. Aussi avons-nous pris le parti de renforcer les phases de soutien aux cibles. Nous formons de façon spécifique les personnels à un travail d'alliance et d'écoute empathique en direction des cibles. Nous nous sommes pour cela très largement inspirés des travaux de Gregory Bateson, et en particulier de cette notion de double contrainte qui nous semble correspondre exactement au vécu des enfants cibles d'intimidation. La nécessité d'apporter une aide précise face à ce genre de piège

relationnel requière une grande rigueur : la notion d'alliance qui y répond a été adaptée en fonction de cette nécessité.

- **Un travail en direction des parents des élèves cibles.** La seconde *grande absente* de la méthode Pikas est assurément la famille de la victime. Les parents peuvent et doivent jouer un rôle favorable à la résolution du problème, et pour cela ils ont besoin qu'on les intègre au dispositif afin qu'ils ne l'entravent pas d'une part, et qu'ils puissent apporter à leur enfant une aide réellement bénéfique d'autre part.
- **L'inscription de la méthode dans une certaine temporalité.** Il nous a paru, en effet, essentiel de définir de façon très précise la durée de l'intervention des professionnels pour mettre fin à l'intimidation. Les entretiens individuels avec les intimidateurs ne doivent pas s'étaler sur une période excédant deux semaines. Si au terme de ce délai, les brimades n'ont pas cessé, nous préconisons l'abandon de la méthode et le recours à d'éventuelles sanctions.
- **Une clarification sur la question de la sanction.** Le dispositif que nous préconisons est certes non-blâmant mis non pas de façon absolue. Les personnels engagés dans le dispositif ne disposent pas du pouvoir de sanction ; celle-ci est strictement de la responsabilité du chef d'établissement qui peut l'appliquer en cas d'échec de la méthode. La sanction donc est davantage mise en suspens durant les deux semaines d'intervention de l'équipe auprès des intimidateurs que strictement écartée du dispositif. En cas de sanction des intimidateurs, l'accompagnement de l'élève cible perdure et peut même être renforcé, afin de prévenir les éventuelles représailles.
- **La suppression de la phase finale de la méthode Pikas** qui consiste en une rencontre dite *au sommet* réunissant autour de l'intervenant la cible et les intimidateurs. Ayant observé qu'au cours de ces rencontres tous les protagonistes se montraient souvent très mal à l'aise et qu'elle n'était pas essentielle du point de vue de l'efficacité de la méthode, nous ne l'avons pas conservé dans notre dispositif de traitement des situations.

Par le sigle MPP^{FR}, nous désignons notre adaptation de la méthode Pikas que nous développons en France et en Suisse romande.